

FERMETURE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

À partir du **1er avril 2025**, toutes les demandes liées aux services techniques seront centralisées directement à la **Mairie**.



En conséquence, le **Centre Technique Municipal** sera **fermé au public**.

Pour toute question ou demande concernant l'urbanisme, les services techniques, la réservation des salles ainsi que la récupération de leurs clés, merci de vous adresser désormais à l'accueil de la Mairie.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de **simplifier vos démarches** et **d'améliorer la gestion des services municipaux**.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Maire,



Fabrice CUCHOT